

# L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Prolétaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

## ABONNEMENTS

France — Un an. . . . . 8 fr.  
Autres pays. — Un an. . . . . 10 fr.

## Rédacteur

Edmond PONARD  
TÉLÉPHONE 74

## Bureaux

MAISON DU PEUPLE  
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## A NOS LECTEURS

Désireux de commencer dès ce numéro, la publication du rapport Van Meerbeeck-Voet, sur les conditions de travail dans les divers centres de l'industrie diamantaire, nous avons pris nos dispositions pour y consacrer les quatre premières pages de ce numéro.

Malgré le retard que nous avons apporté au tirage du journal, aujourd'hui 6 Mars, les corrections apportées au rapport sur les observations des centres respectifs et portant sur quelques erreurs de fait, ne nous sont pas encore parvenues.

Nous nous voyons donc forcés d'en différer la publication, et pour ne pas aggraver le retard du journal nous nous résignons à le faire paraître sur quatre pages seulement.

Nos lecteurs nous excuseront d'autant plus volontiers que les prochains numéros, consacrés entièrement à la publication du rapport paraîtront à intervalles rapprochés.

Nous insistons auprès de ces camarades sur l'intérêt qu'il y aura à conserver ces numéros qui contiendront un document de premier ordre sur notre industrie.

E. PONARD.

## RÉUNION DU BUREAU INTERNATIONAL

tenue à ANVERS le 12 Février 1925

Sont présents : Hollande : H. Polak, B. Van Praag, J. Van Zutphen ; Belgique : L. Van Berckelaer, J. Van Meerbeeck, Ed. Dankaerts ; France : Ed. Ponard ; Allemagne : C. Schott.

En outre, les camarades Voët, d'Amsterdam et Dassbach, de Hanau, ont été invités spécialement en raison de la discussion du rapport et assistent aux débats.

Polak, en sa qualité de président, expose brièvement comment la Commission des changes fut amenée à conclure à la nécessité d'une enquête dans les différents centres qui aboutit au rapport que nous avons entre les mains. Il indique tout de suite que les avis sont partagés sur la question de savoir si ce rapport doit être ou non publié.

La discussion s'engage alors entre partisans de l'une et de l'autre thèse et chacun apporte

à l'appui de sa manière de voir des arguments qui ne manquent pas de force.

Finalement, convaincus que seul un exposé sincère et complet de la situation de notre industrie dans tous les centres peut donner à nos adhérents la volonté d'aboutir à des solutions internationales, la majorité des membres du Comité se prononce pour la publication du rapport.

### Séance de l'après-midi

Les camarades Bornet et Lebon, de Paris, assistent à cette séance pour fournir des explications sur la situation de la place de Paris.

Bornet expose qu'à la suite de la revendication des ouvriers parisiens, une augmentation de 25 francs par semaine a été obtenue. Seule, la maison Asscher n'a pas ratifié cet accord. Elle accepte cette augmentation pour ses six ouvriers à la semaine mais se refuse à toute augmentation pour les ouvriers aux pièces.

Après une discussion à laquelle prennent part tous les délégués, le Comité décide à l'unanimité que la maison Asscher ne peut invoquer, quel que soit l'angle sous lequel ou envisage la question, aucune bonne raison, de refuser une augmentation accordée par tous les autres patrons de la place de Paris, et charge le Président d'intervenir au nom de l'A. U. D., auprès MM. Asscher, pour solutionner cette question au mieux des intérêts ouvriers.

*Cas Bol.* — Ce camarade est un de ceux qui s'étaient rendus en Italie pour y travailler sans autorisation préalable de l'organisation. De retour à Paris, ce camarade n'a pas été autorisé à reprendre le travail avant que l'organisation ait statué sur son cas.

L'organisation de Paris acceptera ce camarade moyennant le paiement de ses cotisations syndicales depuis la date de son départ et le Bureau lui inflige une amende de 100 fr.

*Apprentis de la Maison Asscher.* — Après échange d'explications sur cette question, Polak déclare qu'aucune autorisation spéciale de faire des apprentis n'a été donnée à la maison Asscher.

En conséquence les apprentis de cette maison — dont le nombre s'élève à ce jour à 29 — doivent être compris dans le contingent d'apprentis accordé à la France.

*Protestation Betsalel.* — L'organisation israélite d'Amsterdam se plaint d'avoir appris la Conférence des Changes par les journaux et de ne pas avoir été invitée à y assister.

Van Berckelaer rappelle que le Congrès de Londres avait décidé pour cette Conférence, une représentation par nation et non par organisation.

Dans une séance du Bureau tenue après le Congrès, Polak avait préconisé et obtenu la limitation des membres à cette Conférence.

Si Betsalel n'a pas été consulté, la faute ne peut être imputable qu'à l'A. N. D. B. qui a désigné sa délégation sans consulter les autres organisations d'Amsterdam.

*Le prochain Congrès de l'Alliance.* — Polak rappelle qu'au Congrès de Londres, il avait été décidé que le prochain Congrès International siégerait dans une ville de France ou de Suisse.

On pensa d'abord à Genève, mais cette idée fut écartée en raison des frais trop élevés qu'entraînerait un séjour dans ce pays à haut change.

De même St-Claude fut écarté en raison des communications trop difficiles et Paris fut désigné à l'unanimité.

*Le Congrès International de l'A. U. D. aura donc lieu à Paris le 19 Octobre prochain.*

Ayant terminé ses travaux, l'Assemblée se sépare à 18 heures.

## UNION NATIONALE

des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

Réunions du Comité  
du Dimanche 1<sup>er</sup> et du Jeudi 4 Mars 1925

### Extrait du Procès-verbal

Après avoir entendu l'exposé du camarade permanent sur son voyage à Anvers, le rapport des enquêteurs, sa tournée dans les divers centres et la situation du métier, le Comité décide de présenter aux employeurs une demande d'augmentation de tarif pour mettre les salaires plus en rapport avec les nécessités de la vie.

Après une étude serrée des tarifs payés dans les centres sur les différentes catégories de marchandises, le Comité arrête le chiffre de la revendication qui devra, avant d'être présenté aux employeurs, recevoir l'agrément des divers syndicats de l'Union Nationale.

Ceux-ci seront saisis au plus tôt de cette proposition par les soins du Secrétaire.

— Les camarades dont les noms suivent seront présentés comme candidats au Comité de l'Union Nationale à la prochaine Assemblée du Syndicat de St-Claude :

Léon Prost-Dame, Marcel Joly, Collomb Emile, Saveret Narcisse, Monneret André, Mermet Adonis, Cretin Henri, Vuillerme Paul, et Guyon Edgard.

## A PROPOS DE NOTRE DERNIER ENVOI DE POUDRE NOIRE

Nous avons reçu de notre camarade Van Zutphen, la lettre suivante :

Amsterdam, le 7 Février 1925.

Cher Camarade,

*Notre chimiste ne se montre pas très content de votre dernier envoi. La cause en est que vous nous avez envoyé trois paquets de poudre cette fois, qui n'étaient pas recueillis, paraît-il, comme d'habitude avec le soin nécessaire. Il se trouve là-dedans une quantité désagréable de soudure et de cuivre ; cela est naturellement très désavantageux tant pour la durée de l'épuration que pour le profit qui doit en résulter, car c'est clair comme le jour qu'on peut obtenir le boort seulement de la poudre noire tandis que tant de kilogrammes de métal n'ont aucune valeur quelconque pour nos buts. C'est une besogne coûteuse qui demande beaucoup de temps hélas d'éloigner ces impuretés trop nombreuses.*

**Je vous donne spécialement en considération d'encourager nos camarades diamantaires du Jura à faire usage des cercles de fer.** Sans doute nous recevrons alors de vous une meilleure qualité de poudre noire ; la caisse de votre fondation anti-tuberculeuse en profitera financièrement beaucoup.

Veuillez agréer, cher camarade, l'expression de mes sentiments les plus fraternels.

VAN ZUTPHEN.

\*\*\*

La plus grosse partie de la poudre composant ce dernier envoi a été recueillie dans des ateliers inoccupés depuis longtemps. Ceci explique en partie la quantité d'impuretés qui y est contenue. D'autre part, certains camarades, dans une intention louable, mettent dans la poudre noire les balayures de leur place, composées en totalité de soudure et débris de toutes sortes... à l'exclusion de diamant. Nous espérons qu'il suffira de signaler que cette pratique est mauvaise pour qu'elle soit abandonnée.

*Nous comptons sur la bonne volonté de tous les camarades et nous les engageons à tenir compte des observations qui nous sont faites.*

E. P.

## Pour le prochain Congrès

### AVIS IMPORTANT

— : —

Le Congrès International se réunissant le 19 octobre prochain à Paris, il importe d'en fixer dans le plus bref délai possible l'ordre du jour, afin que toutes les questions puissent être discutées par les diverses organisations.

L'Union Nationale doit transmettre ses propositions à l'Alliance pour le 1<sup>er</sup> avril au plus tard.

En conséquence, nous insistons vivement auprès des syndicats pour qu'ils nous fassent connaître dans le courant de mars les questions qu'ils désirent voir figurer à l'ordre du jour du Congrès, en exposant les motifs de leur proposition.

Que chacun fasse diligence afin que l'A.U.D. soit saisie en temps utile.

## Dans les Centres

### FRANCE

**Saint-Claude.** — La situation demeure bonne sur la place et tous les ouvriers travaillent normalement.

— Une très prochaine Assemblée Générale aura à se prononcer sur la proposition de revendication présentée par le Comité de l'Union Nationale.

— Le Conseil d'Administration a désigné les camarades, dont les noms seront soumis à la prochaine Assemblée, pour faire partie du Conseil d'Administration en remplacement des camarades de la Série B, dont le mandat arrive à expiration.

— Quelques souscriptions tardives en faveur des grévistes de Mazamet, nous étant parvenues alors que cette grève était terminée depuis quelque temps déjà, ont été versées au personnel gréviste de la Maison de Pipes Maréchal, Ruchon et Cie.

**Saint-Germain-de-Joux.** — Le bal organisé par les camarades de cette section, a remporté un vif succès digne du dévouement des organisateurs.

Le camarade Demond, Secrétaire de la Section, nous a remis la coquette somme de 243 francs. Déduits les frais d'affiches et de cartes, le bénéfice net de ce bal est de 201 fr. 50.

Au nom de notre *Rayon de Soleil*, nous adressons nos remerciements sincères à tous ceux qui ont coopéré pour leur part à la réussite de cette petite fête : aux dévoués musiciens qui prêtèrent gracieusement leur concours, à M. Reygobelle, qui mit sa salle à la disposition des danseurs, et nous adressons nos félicitations aux camarades de Saint-Germain pour leur belle initiative, que nous proposons en exemple aux autres sections.

A qui le tour ?

**Revigny-Conliège.** — Situation de travail normale. A signaler que plusieurs ouvriers viennent de quitter le métier, réduisant ainsi l'effectif de la Section.

**Dans les autres sections**, situation normale. Rien de spécial à signaler,

**Nemours.** — La situation est assez bonne et le travail est abondant. Un nouvel atelier vient de s'ouvrir sur la place, réduisant encore le personnel des deux principales maisons.

— Voir en dernière page l'annonce de la Coopérative.

**Felletin.** — La situation est assez bonne. La Coopérative, qui réunit la presque totalité des ouvriers de la place a fait procéder à l'installation d'un moteur de secours destiné à parer aux aléas de la force hydraulique en période de sécheresse. Elle se propose d'accomplir encore d'autres transformations destinées à augmenter le confort de son atelier.

**Lyon.** — Nous avons fait allusion dans notre dernier numéro à un incident qui à la suite de la démission de Defougères laissait sans secrétaire le syndicat de Lyon. Lors de la réunion qui eut lieu au passage du Permanent, la situation fut réglée à la satisfaction générale. A la suite d'une vive discussion et d'un échange de propos très animés entre

Defougères et Laguin, tout malentendu fut dissipé et ce dernier, élu à l'unanimité accepta les fonctions de Secrétaire.

Réjouissons-nous de ce que de franches explications données de part et d'autre aient dissipé toute équivoque et ramené une atmosphère de cordialité dans ce centre.

La situation sur la place est bonne, et tous les ouvriers sont normalement occupés.

— Lors de la dernière assemblée générale il a été procédé à l'admission d'un apprenti.

Le Syndicat se préoccupera de réglementer les conditions d'apprentissage au moyen d'un contrat.

**Thoiry.** — Situation sans changement. Tous les ouvriers travaillent, mais les bruts sont d'assez mauvaise qualité.

**Divonne.** — Sur notre place la situation est bonne pour les polisseurs pour qui le travail est abondant. Il n'en est malheureusement pas de même pour les bruteurs qui chôment assez fréquemment.

Rien de particulier à signaler.

**Paris.** — La situation est bonne.

La nouvelle maison montée en association par Le Guery et quelques camarades, prospère de jour en jour. Environ une trentaine d'ouvriers y sont déjà occupés.

— Après de longs pourparlers, une indemnité de vie chère de 25 francs par jour a été accordée par les patrons à partir du 1<sup>er</sup> février.

La Maison Asscher avait accordé cette indemnité à six de ses ouvriers à la semaine mais se refusait à donner satisfaction à ses ouvriers aux pièces, craignant que le prix de revient de sa marchandise à Versailles soit concurrencé par celui des grands centres et estimant que le genre de travail fait à Versailles ne pouvait être comparé à celui de Paris.

Des conversations eurent lieu, les camarades de la maison maintenant leur point de vue. L'Alliance Universelle des Diamantaires fut mise au courant et prit l'affaire en main. Une conversation eut lieu à Amsterdam entre MM. Asscher et notre camarade Polak, président de l'A. U. D., à la suite de laquelle il fut convenu que les tarifs de Versailles seraient augmentés de 7 1/2 % sous forme d'indemnité de vie chère.

De ce fait un conflit put être évité et un accord conclu sur cette base entre la firme Asscher et son personnel par l'entremise des délégués le 28 février pour partir du 1<sup>er</sup> mars. Une gratification spéciale de 7 1/2 % sur les salaires de février est accordée par ces Messieurs à tous les ouvriers ayant ratifié l'accord lequel a été ratifié par une assemblée du personnel le 2 mars 1925 à l'unanimité.

— La prochaine fête du *Rayon de Soleil* aura lieu le 18 avril dans la salle du Grand Orient, 16, rue Cadet.

— Les camarades de Paris ont appris avec plaisir que le Congrès International se tiendrait à Paris en octobre et se proposent de faire en sorte que l'organisation en soit parfaite.

### BELGIQUE & HOLLANDE

Pour ces deux pays la situation est bonne. Partout on travaille normalement et le chômage est insignifiant : Les statistiques officielles donnent : Pour Anvers 132 chômeurs sur 11.598 ouvriers syndiqués ; Pour Amsterdam 225 chômeurs contre 5.895 ouvriers occupés pour la semaine du 16 au 22 Février.

**SITUATION FINANCIÈRE**  
de l'Union Nationale  
des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

Exercice du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 1924

| RECETTES  |                  |
|---|------------------|
| Cotisations perçues.....  | 8.261 30         |
| Vente de 2 tables de classement.....  | 6 »              |
| Intérêts de l'argent placé (1924).....  | 1.982 52         |
| <b>Total des Recettes.....</b>  | <b>10.249 82</b> |
| DÉPENSES  |                  |
| Frais de contrôle du 1 <sup>er</sup> semestre 1924.....                           | 191 40           |
| Appointements du Secrétaire (6 mois).....   | 3.000 »          |
| Frais de tournée (y compris carte d'abonnement aux chemins de fer pour 1925)..... | 737 »            |
| Abonnement aux Journaux et Revues.....  | 16 90            |
| Achat de fournitures.....   | 361 75           |
| Participation de l'Union aux frais du Congrès de Paris.....                       | 1.499 05         |
| Frais de correspondance du semestre et divers.....                                | 67 35            |
| <b>Total des Dépenses.....</b>  | <b>5.873 45</b>  |
| BALANCE   |                  |
| Total des Recettes.....   | 10.249 82        |
| Total des Dépenses.....   | 5.873 45         |
| Excédent de Recettes.....   | 4.376 37         |
| Report de l'Avoir au 30/6/24 .....  | 52.020 99        |
| <b>Avoir au 31 Décembre 1924.</b>   | <b>36.397 36</b> |

SITUATION DES CAPITAUX

|   |                  |
|---|------------------|
| En compte-courant à <i>La Fraternelle</i> ..... | 53.421 26        |
| En Caisse (y compris le chèque postal).....     | 2.976 10         |
| <b>Total de l'Avoir .....</b>                   | <b>56.397 36</b> |
| Au 31 Décembre 1923, l'Avoir était de.....      | 47.313 84        |
| Augmentation de l'Avoir en 1924.....            | 9.083 52         |
| Il a été placé, en 1924, une somme de.....      | 7.482 52         |

\*\*

NOTA. — A l'Avoir ci-dessus il conviendrait d'ajouter, pour donner une situation financière exacte de l'Union Nationale, les cotisations échues non acquittées au 31 décembre 1924, à savoir :

Saint-Claude, Paris, Nemours et Divonne : 4<sup>e</sup> trimestre.

Gex et Lyon : 2<sup>e</sup> semestre.

Le Secrétaire, E. PONARD.

**MISE EN GARDE**

On nous informe que deux individus se disant anciens diamantaires, pénètrent dans les ateliers de la place de Paris, cherchent — et réussissent parfois — à apitoyer les camarades par le récit de leurs infortunes et font circuler des listes de souscription à leur profit.

L'organisation parisienne porte à la connaissance des camarades qu'elle n'est pour rien dans les agissements de ces deux sollicitateurs qu'elle ne connaît pas, et conseille aux camarades de prendre quelques informations complémentaires pour éviter d'être.... des poires.

Syndicat des Ouvriers Diamantaires de St-Claude et de la Région

**COMPTE FINANCIER**  
du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 1924

| RECETTES   |                  |
|--|------------------|
| En caisse au 30 Juin 1924.....                       | 2.428 47         |
| Cotisations perçues.....                             | 19.683 05        |
| Vente de cartes confédérales.....                    | 34 »             |
| Intérêts de l'argent placé.....                      | 2.173 48         |
| Vente de pierres à frotter et de brochures.....      | 38 45            |
| <b>Total des Recettes.....</b>                       | <b>24.357 45</b> |
| DÉPENSES   |                  |
| Salaire du Secrétaire et du Trésorier .....          | 1.800 »          |
| 5 % sur cotisations aux collectionneurs.....         | 712 50           |
| Secours-Maladie .....                                | 2.027 25         |
| Sou du Soldat .....                                  | 225 40           |
| Cotisations à l'Alliance et à l'Union Nationale..... | 6.024 20         |
| Cotisations au <i>Rayon de Soleil</i> .....          | 1.177 20         |
| Achat de timbres confédéraux.....                    | 3.325 30         |
| Souscriptions diverses.....                          | 365 60           |
| Frais du précédent contrôle .....                    | 120 »            |
| Frais d'imprimerie.....                              | 237 »            |
| Frais de Congrès.....                                | 1.272 10         |
| Journées du collecteur général.....                  | 405 »            |
| Achat brochures <i>Voix du Peuple</i> .....          | 100 »            |
| Abonnement aux Journaux.....                         | 30 10            |
| Achat cartes confédérales 1925.....                  | 975 10           |
| Impôts sur coupons obligations .....                 | 2 30             |
| Placé à l' <i>Union Ouvrière</i> (Jeurre) .....      | 500 »            |
| Placé à <i>La Fraternelle</i> (Intérêts) .....       | 2.046 98         |
| Frais de correspondance.....                         | 150 25           |
| <b>Total.....</b>                                    | <b>21.496 28</b> |
| En Caisse au 31/12/24 .....                          | 2.861 17         |
| <b>Total égal aux Recettes.....</b>                  | <b>24.357 45</b> |

\*\*

**Avoir du Syndicat au 31 Décembre 1924**

|  |                  |
|--|------------------|
| Espèces en Caisse au 31 Décembre 1924.....       | 2.861 17         |
| En dépôt à <i>La Fraternelle</i> .....           | 35.012 03        |
| — à la Caisse d'Epargne.....                     | 18.713 45        |
| Obligations :                                    |                  |
| <i>La Fraternelle</i> .....                      | 2.000 »          |
| <i>Jura Diamantaire</i> .....                    | 4.000 »          |
| <i>Magasin de Gros, Paris</i> .....              | 1.000 »          |
| <i>Aurore Sociale, Oyonnax</i> .....             | 500 »            |
| <i>Verrerie Ouvrière, Albi</i> .....             | 200 »            |
| <i>Maison du Peuple, Bourges</i> .....           | 100 »            |
| <i>Journal Le Peuple</i> .....                   | 200 »            |
| <i>Union Ouvrière, Jeurre</i> .....              | 500 »            |
| Evaluation du matériel (amortissement 10 %)..... | 687 60           |
| <b>Avoir au 31 Décembre 1924.....</b>            | <b>65.774 25</b> |
| <b>Avoir au 31 Décembre 1923.....</b>            | <b>61.850 52</b> |
| Bénéfices pour 1924 .....                        | 3.923 73         |

Le Trésorier, Marcel HUGONNET.

**CHÈQUE POSTAL :**

**E. PONARD, Diamantaire**  
**8.147, DIJON**

**UNION NATIONALE**

des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

**Situation Financière du RAYON DE SOLEIL**

Exercice du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 1924

| RECETTES  |                  |
|---|------------------|
| Cotisations perçues.....  | 3.079 55         |
| Vente de bouts de stèles.....   | 656 75           |
| Produit de la poudre noire.....   | 24.049 35        |
| Dons divers.....  | 704 85           |
| Produit des Fêtes de Paris.....   | 4.269 35         |
| Vente du matériel de la Coopérative <i>Les Moulins</i> , et sommes versées sur la liquidation .....                 | 2.484 58         |
| Intérêts de l'argent placé.....   | 1.030 »          |
| <b>Total des Recettes.....</b>  | <b>36.274 43</b> |
| DÉPENSES  |                  |
| Secours alloués du 25 octobre au 31 décembre 1924 et frais d'envoi .....  | 2.046 40         |
| Correspondance, envoi de poudre, envoi de cercles et frais divers .....   | 84 55            |
| Frais occasionnés par la récupération de la poudre noire dans les ateliers inoccupés de la région de St-Claude..... | 98 70            |
| Indemnité aux camarades chargés de la manipulation du matériel de la Coopérative <i>Les Moulins</i> .....           | 43 »             |
| Abonnements aux journaux et revues.....   | 30 10            |
| Facture imprimerie (Règlement du <i>Rayon de Soleil</i> .....   | 15 »             |
| <b>Total des Dépenses.....</b>  | <b>2.317 75</b>  |
| BALANCE   |                  |
| Recettes .....  | 36.274 43        |
| Dépenses .....  | 2.317 75         |
| Excédent de Recettes.....   | 33.956 68        |
| Report de l'Avoir au 30/6/24 .....  | 22.919 57        |
| <b>Avoir au 31 déc. 1924.....</b>   | <b>56.876 25</b> |

SITUATION DES CAPITAUX

|   |                  |
|---|------------------|
| En compte-courant à <i>La Fraternelle</i> ..... | 55.064 15        |
| En Caisse (Chèque Postal y compris).....        | 1.812 10         |
| <b>Total de l'Avoir .....</b>                   | <b>56.876 25</b> |
| Au 31/12/23 l'Avoir était de.....               | 5.289 17         |
| En 1924, l'Avoir s'est donc augmenté de.....    | 51.587 08        |

NOTA. — A l'Avoir ci-dessus il conviendrait d'ajouter, pour donner une situation financière exacte du *Rayon de Soleil*, les cotisations échues et non acquittées au 31 décembre 1924, soit : Nemours, Thoiry, Paris et Saint-Claude, 4<sup>e</sup> trimestre 1924 ; Gex et Lyon, 2<sup>e</sup> semestre 1924.

Le Secrétaire, E. PONARD.

\* \* \*

**TABLEAU ANNEXE DES COTISATIONS**  
respectivement payées par chaque Centre  
à l'Union Nationale et au Rayon de Soleil  
au cours du 2<sup>e</sup> semestre 1924

| Centres                   | Union Nationale | Rayon de Soleil | Total     |
|---------------------------|-----------------|-----------------|-----------|
| St-Claude.                | 5.010 40        | 1.592 80        | 6.603 20  |
| Paris ....                | 1.767 60        | 773 85          | 2.541 45  |
| Thoiry ....               | 464 10          | 209 80          | 673 90    |
| Taninges ..               | 170 80          | 85 80           | 256 60    |
| Divonne ..                | 61 60           | 54 60           | 116 20    |
| Lyon ....                 | 120 »           | 51 »            | 171 »     |
| Nemours ..                | 370 80          | 186 60          | 557 40    |
| Felletin ..               | 164 80          | 69 30           | 234 10    |
| Gex ....                  | 131 20          | 55 80           | 187 »     |
| Totaux ..                 | 8.261 30        | 3.079 55        | 11.340 85 |
| Totaux portés aux bilans. |                 |                 |           |

**COMPTE-RENDU FINANCIER**  
DU  
SYNDICAT DES OUVRIERS DIAMANTAIRES DE PARIS  
pour l'année 1924

| RECETTES  |            |
|---|------------|
| Cotisations .....                                       | 46.695 35  |
| Admissions .....  | 90 »       |
| Subvention municipale .....                             | 1.125 »    |
| Coupons titre de rente .....                            | 100 »      |
| Vente de griffes .....                                  | 16 »       |
| Indemnité prud'hommale .....                            | 600 »      |
| Remboursement d'une avance<br>au Rayon de Soleil .....  | 1.200 »    |
| Remboursement de frais (con-<br>férence d'Anvers) ..... | 573 50     |
| Total des Recettes .....                                | 50.399 85  |
| DÉPENSES  |            |
| Secours de chômage .....                                | 4.428 »    |
| — maladie .....   | 4.873 30   |
| — accouchement .....                                    | 600 »      |
| — décès .....   | 600 »      |
| — Sou du Soldat .....                                   | 440 »      |
| Cotisations Union Nationale .....                       | 3.760 »    |
| — Alliance Universelle .....                            | 832 80     |
| — Rayon de Soleil .....                                 | 1.583 85   |
| Frais : réunion du Conseil .....                        | 97 90      |
| — réunion de Contrôle .....                             | 12 80      |
| — correspond. et bureau .....                           | 442 45     |
| — délégation et déplacement .....                       | 1.697 10   |
| Avance au Rayon de Soleil .....                         | 1.200 »    |
| Remboursement à la C. G. T. ....                        | 1.000 »    |
| Solidarité .....  | 65 »       |
| Indemnités au Secrétaire .....                          | 600 »      |
| — Secrétaire-adjoint .....                              | 275 »      |
| — Trésorier .....                                       | 875 »      |
| — Garçon de Rec. ....                                   | 2.830 »    |
| Total des Dépenses .....                                | 26.213 20  |
| BALANCE   |            |
| En Caisse au 31 décembre 1923                           | 943 10     |
| En banque au M. D. G. des<br>Coopératives .....         | 59.215 05  |
| Titre de rente de 100 francs .....                      | 1.750 »    |
| Intérêts .....  | 2.237 59   |
| Recettes .....  | 50.399 85  |
| Total .....   | 114.545 59 |
| Dépenses .....  | 26.213 20  |
| Avoir au 31 décembre 1924 .....                         | 88.332 39  |

**Pour le "Rayon de Soleil"**

Sommes reçues au cours du mois  
(Dans cette liste ne figurent pas les cotisations)

|  |           |
|--|-----------|
| Félicien Lançon, St-Claude .....   | 5 25      |
| Louis Laguin, Lyon .....   | 5 »       |
| Louis Babad, Lyon .....  | 1 50      |
| Excédent d'écot, Lyon .....  | 2 »       |
| Anonymous, Lyon .....  | 5 »       |
| Beaugiraud, Lyon .....   | 4 50      |
| Emile Mainet, St-Claude. A l'oc-<br>casion du mariage de sa fille.       | 25 »      |
| Camarade Jacquemin, Nemours.<br>En mémoire de son regretté<br>père ..... | 10 »      |
| Anonymous, St-Claude .....   | 5 »       |
| Mme Mayon, Bourg-de-Sirod .....  | 1 50      |
| <i>Pourcentage sur cotisations :</i>                                     |           |
| Marius Saintoyant .....  | 2 10      |
| Narcisse Saveret .....   | 4 80      |
| Bénéfice du bal de St-Germain-<br>de-Joux .....                          | 201 30    |
| Total .....  | 272 95    |
| Listes précédentes .....   | 51.646 60 |
| Total à ce jour .....  | 51.919 55 |

Merci à tous ces généreux donateurs.

**AIDONS-NOUS !!**

Nous prions les camarades à qui les annonces publiées dans cette rubrique auraient permis de conclure une affaire, de bien vouloir nous en aviser afin que nous cessions la publication d'une annonce devenue sans objet.

LES PILONS ayant fait l'objet de la précédente annonce ont été vendus. Nous avons encore des demandes d'achat. Avis aux personnes que cela intéresserait.

CAMARADE échangerait meule presque neuve marque « de Winter » n° 120 contre meule même marque n° 100. Au besoin serait acheteur de ladite meule.

AVIS. — La Coopérative de Nemours demande de bons ouvriers pour toute grosseurs. Travail assuré.  
S'adresser : Directeur de la Coopérative des Ouvriers Diamantaires, Nemours (S.-M.).

A VENDRE 6 dops *Le Rêve* avec leurs pitons, le tout en très bon état.

Prendre adresse à la Permanence.

A VENDRE, pour cause de double emploi :  
**Un moteur** « Guyot », 7 chevaux, magnéto « Bosch » ;

**Un appareil à gaz** (air et gazoline), le tout en très bon état et à des conditions très avantageuses.

S'adresser au b. d. j.

**A vendre au bénéfice du RAYON DE SOLEIL**

A VENDRE matériel pour diamantaires, provenant de la Coopérative *Les Moulins*, comprenant :

20 places, à vendre en bloc ou par lots de cinq places au minimum.

Tenailles et pinces diverses ; chevillons ; dops (coquilles) ; lampes à pétrole et matériel divers.

Le tout à des prix très avantageux.

Les sommes produites seront versées intégralement à la caisse du *Rayon de Soleil*.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade Léon VILLE, Syndicat des Ouvriers Diamantaires, Maison du Peuple, St-Claude.

\* \*

L'annonce du matériel ci-dessus, à vendre au profit du *Rayon de Soleil*, nous a valu plusieurs demandes d'achat d'une ou de deux places destinées à des installations à domicile auxquelles il ne peut être donné satisfaction.

Ne pouvant en aucune façon favoriser l'extension de l'industrie à domicile qui, si elle s'étendait, pourrait devenir un sérieux danger pour notre industrie, et pour éviter des demandes que nous serions désormais dans l'obligation de refuser, le Conseil d'Administration du Syndicat de St-Claude et le Comité de l'Union ont décidé qu'à l'avenir il ne serait donné suite qu'aux demandes comportant au minimum un achat de 5 places.

LE GÉRANT,

Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude.

**DÉTAIL** TÉLÉPHONE 582.21 **GROS**  
**DIAMANTAIRES**

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires achetez chez

**Isidore STIJSEL**

Fournisseur Général pour Diamantaires  
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

**Achat de déchets de Diamants**

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

**Loupes incomparables, Balances, Pinces  
et Poids métriques contrôlés par l'Etat —**

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913  
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers  
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce  
et de l'Industrie. Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle

du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1<sup>er</sup> Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales  
des Bijoutiers Négociants  
et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles  
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers